

TARIF D'ABONNEMENTS
Par an... 5 francs
Six mois... 3 francs

BUREAUX ET REDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ; TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix...
A Tourcoing...
A Lille...
A Paris...

HUIT PAGES 5 Centimes
ALCOOL ET FOLIE

L'alcool s'attaque à chacun des organes de l'homme et tarit, peu à peu, la vie dans ses sources. C'est assurément un grand malheur...

La tristesse la plus poignante succède, chez lui, sans raison, à la joie; le mal empirant ce ne sont pas seulement des accès qui surviennent...

Dépassé un demi-siècle, le chiffre des fous, en France, est en raison directe de la consommation de l'alcool...

En 1875, 21.962 aliénés pour un million 19.052 hectolitres. En 1885, 51.207 aliénés pour un million 44.342 hectolitres.

En 1890, 56.965 aliénés pour un million 62.801 hectolitres. En 1892, 58.753 fous pour un million 735.367 hectolitres d'alcool consommé.

Le seul département de la Seine entretient, pour son lot, à Charenton ou ailleurs, 12.500 de ces infortunés. L'alcoolisme ne frappe pas seulement l'individu...

CHOSÉS ET AUTRES
Ce Michel qui interpelle tout le temps...

BULLETIN

M. Briand soumettra prochainement au Conseil des ministres les textes de deux propositions tendant à modifier l'article 4 de la loi de répartition. Cet article a trait à l'entretien des édifices du culte.

Nos troupes sont entrées vendredi matin à Oudjda. D'après un télégramme de Tanger, le Maghzen aurait souscrit aux exigences du gouvernement français.

La commission d'enquête sur la marine s'est divisée en deux sous-commissions, celle des poudres de guerre et celle des documents de la marine.

Mme Casimir-Périer, mère de l'ancien président de la République, vient de mourir.

La Confédération générale du travail continue à préparer la grève générale de l'alimentation.

Les membres du comité révolutionnaire de Rezel (Russie) ont été arrêtés. D'intéressantes découvertes ont été faites.

Une catastrophe de chemins de fer s'est produite aux États-Unis. Il y a 26 morts et 100 blessés.

INFORMATIONS

M. Clémenceau en Espagne. — Voyage ajourné. Paris, 29 mars. — Le projet de voyage du président du Conseil en Espagne n'est pas définitivement abandonné...

On parle également de celle du général André. Arrestation d'un fonctionnaire colonial. Sur mandat du parquet de Dakar, le commissaire de police de Versailles a arrêté, hier soir, un fonctionnaire colonial, Ramoussat, inculpé de faux et de détournements.

Mort de Mme Casimir-Périer. Paris, 29 mars. — Mme Casimir-Périer, mère de l'ancien président de la République, est morte cette nuit, à une heure, après une longue maladie, dans l'hôtel qu'elle occupait au boulevard de la Chapelle...

Mort d'un orléanais. Rome, 29 mars. — Le cardinal diacre Louis Macchi, est mort ce matin d'une broncho-pneumonie. Il était né à Vittebio, le 3 mars 1832.

Un « dégoûté »

Pourquoi M. Lapique ne veut plus être le délégué des Vosges au Parti socialiste unifié. Dans un des derniers numéros de l'Ouvrier vosgien, un socialiste notoire, M. Louis Lapique, éditorial par la réunion du Conseil national du parti où fut discutée la question de l'emploi de l'indemnité parlementaire, déclare qu'il « ne sera plus le délégué des Vosges au Parti ».

« Le Parti », déclare-t-il, « masse de militants obscurs qui se dévouent sans arrière-pensée, vaut infiniment mieux que son organe dirigé... » A 40 ans, quand une illusion encore vous quitte, le coup est rude.

M. Clémenceau et les instituteurs syndiqués

Paris, 29 mars. — La Fédération des Syndicats d'instituteurs adresse à M. le président du conseil la lettre suivante: « Monsieur le président du Conseil, « A la date du 23 février dernier, vous avez bien voulu recevoir à titre individuel les délégués des syndicats d'instituteurs pour vous expliquer avec eux de l'adhésion desdits syndicats aux Bourses du Travail et du droit syndical des fonctionnaires. »

APRÈS LA CATASTROPHE DU « IÉNA »

Toulon, 29 mars. — Le cuirassé amiral « Suffren » a commencé hier matin à débarquer une grande partie de la médiate et des poudres noires et blanches qu'il avait à bord. Il ne gardera que la provision strictement nécessaire pour l'exécution des programmes de l'école de tir.

et des restes du fourrier René Chalut, de l'Algérie, sur un lieu cet après-midi, à deux heures. Les cercueils rangés dans la cour de l'hôpital, disparaissent sous les fleurs et les couronnes. Tous étaient recouverts du drapeau tricolore. Les orphelins des victimes Brest, 29 mars. — Le ministre de la marine a fait connaître au préfet maritime que M. Grandval, président de l'Association des secourus aux gens de mer, offre de recueillir, à l'école Courbet, située à Marseille, les orphelins des victimes du « Iéna », âgés de 7 à 11 ans, qui auraient des aptitudes physiques pour entrer plus tard dans la marine.

Catastrophe de chemin de fer AUX ÉTATS-UNIS

Colton (Californie), 29 mars. — Un train du Southern Pacific, allant de la Nouvelle-Orléans à San Francisco, ayant été aiguillé sur une voie de garage, a déraillé. Ce train allait à la vitesse de 40 milles à l'heure. Il y a eu vingt-six tués et cent blessés, dont beaucoup mortellement. La plupart des morts sont Italiens.

L'INCIDENT FRANCO-MAROCAIN La France obtient satisfaction

Entrée des troupes à Oudjda. — L'entrevue des ministres. — Le maghzen consent aux réparations exigées par la France. L'attitude de l'Allemagne.

L'occupation d'Oudjda. Lalla-Marnia, 29 mars. — Les troupes sont parties ce matin à quatre heures, sur Oudjda, sans incidents. Le général Lyautey est arrivé à cinq heures et est reparti à huit heures pour la même direction.

Mohammed el Torré. — Chez M. Regnault. Tanger, 29 mars. — Ce matin, à onze heures, Mohammed el Torré, ministre des Affaires étrangères du Maroc, a rendu visite à M. Regnault, ministre de France, et au commandant du croiseur « Jeanne d'Arc ». Ces entrevues ont été courtoises.

UNE LETTRE DE PIE X A M. D'HAUSSONVILLE

On s'est ému dans certains milieux catholiques du discours si intéressant prononcé à l'Académie française par M. d'Haussonville, lors de la réception du cardinal Mathieu. Le bulletin de la Semaine, publié, à son propos, la note suivante dont l'importance est soulignée par les attaques auxquelles il avait donné lieu:

LA MARINE ALLEMANDE

Kiel, 29 mars. — L'administration de la Marine a décidé de munir tous les navires de guerre d'au moins une chaloupe automobile. Le type de chaloupe qu'on a l'intention d'adopter, a été construit à Kiel par le chantier Waap; il a neuf mètres de longueur, 1 m. 80 de large. Deux matelots suffisent pour la manœuvre. Elle est munie d'un moteur de six chevaux pouvant fournir une vitesse de huit milles à l'heure.

LES TROUBLES AGRAIRES EN ROUMANIE

Arrestation de deux agitateurs. Cologne, 29 mars. — On télégraphie de Bucharest à la Gazette de Cologne: « On a arrêté deux jeunes gens qui parcourent les campagnes en bicyclette et distribuent dans les villages des appels à la révolte. Tous deux sont étudiants à Bucharest. On n'a pas encore d'informations précises sur les organisations du mouvement. Parmi les paysans se trouvent aussi de nombreux matelots russes déserteurs du cuirassé Potemkine. »

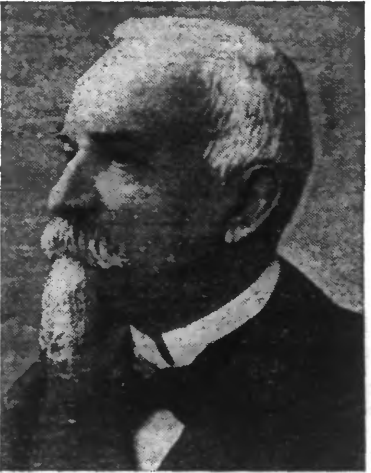
LES CHIFFRES DES DÉGÂTS

Vienna, 29 mars. — Le ministre des finances roumain a déclaré que les dégâts causés par la récolte des paysans atteignent jusqu'à présent le chiffre de cent millions de francs. Il est possible que ce chiffre soit exact. Les paysans dans plusieurs provinces ont bien souffert. Cependant, on ne consent pas à se désespérer qu'après plusieurs années on ne soit parvenu à enrayer le mal.

si particulière, si la France n'avait pas agi d'une manière si extraordinairement vigoureuse. On sait que, souvent, la « Post » s'inspire, dans des semblables questions, à la Wilhelmstrasse, mais l'opposition entre l'article récent de la « Gazette de Cologne » et cet article de la « Post » est si vive qu'il ne faut accepter qu'avec réserve l'idée que les déclarations précédentes répondent aux vœux des milieux intéressés.

LA RETRAITE DE M. NOBLEMAIRE

M. Noblemare, directeur de la Compagnie P.-L.-M., prendra, le 1er avril, sa retraite, après trente-huit années, dont vingt-six comme directeur brillamment consacrées au service de la Compagnie. M. Noblemare est âgé de 75 ans. Il est né à



M. NOBLEMAIRE

Dieuze (Meurthe), en 1832. Sorti de l'Ecole Polytechnique avec le numéro 3, il entra dans le corps des ingénieurs des mines et devint ingénieur en chef en 1860. Il avait dirigé la Compagnie des chemins de fer du Nord de l'Espagne, quand, en 1869, il entra à la Compagnie P.-L.-M. comme directeur du réseau algérien. Il était administrateur de cette Compagnie quand, en 1881, il fut nommé directeur sur l'indication de M. Paulin Talabot. Le lien ne se rompa d'ailleurs point entre M. Noblemare et la Compagnie. Comme il a été fait en pareille circonstance pour M. Talabot, fondateur de la Compagnie, M. Noblemare sera nommé directeur général honoraire avec le titre et les fonctions de conseil de la Compagnie. Celle-ci continuera donc à profiter, sous cette nouvelle forme, de son expérience et de son dévouement.

Il sera remplacé comme directeur par M. Mauris, ingénieur en chef des ponts et chaussées, officier de la Légion d'honneur, qui a passé successivement par les services de la voie, de l'exploitation et qui est actuellement sous-directeur. Pour reconnaître les services rendus par M. Noblemare, pendant sa longue carrière, le ministre des Travaux publics la nommé grand-croix de la Légion d'honneur.

EN RUSSIE UN COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE ARRÊTÉ

Revel, 29 mars. — Les membres du comité de l'organisation révolutionnaire militante, au nombre de dix, ont été arrêtés. La police a saisi des armes, des munitions, des caractères typographiques, des brochures révolutionnaires, des balles creuses, de la strychnine pour les remplir, un plan de distribution du butin que feraient les révolutionnaires dans tout l'empire; selon ce plan, l'organisation révolutionnaire doit recevoir les 3/10 de toutes les sommes dérobées jusqu'à 10.000 roubles et les 2/3 des sommes supérieures à ce chiffre. Les roubles doivent être divisés entre les membres de l'organisation. Ces arrestations ont été amenées par celle du directeur d'un journal esthonien à Dorpat.

L'ACCIDENT DU TORPILLEUR 146

Les victimes. — Les obsèques du quartier-maître Cherbourg, 29 mars. — Les obsèques du quartier-maître Chevestier, victime de l'accident du torpilleur « 146 », ont eu lieu ce matin. Le cercueil était enveloppé d'un drapeau. Les honneurs ont été rendus. Tous les amiraux, les généraux, les hautes notabilités maritimes, militaires, civiles, y assistaient ainsi que des délégations des équipages.

APRÈS LA SÉPARATION LES ÉDIFICES DU CULTE

La commission sénatoriale et l'entretien des églises. — Les propositions des séquestres. — Les députations des séquestres. — Le démantèlement de la cathédrale. Paris, 29 mars. — Nous avons annoncé la semaine dernière le dépôt d'une contre-proposition de M. Sébline, sénateur de l'Aisne, lors de la dernière séance de la Commission sénatoriale chargée d'examiner la proposition de MM. Jean Dupuy, Pédébidou et Emmanuel Arène, tendant à modifier l'article 4 de la loi de Séparation.

Cet article 4 remet aux communes les sommes rendues disponibles chaque année par la suppression du budget des cultes au prorata du contingent de la contribution foncière des propriétés non bâties. La proposition de M. Jean Dupuy modifie cet article de façon à restituer également à chaque commune les sommes qu'elle recevait avant la Séparation, car une statistique a démontré que par l'article 4 les communes riches seraient favorisées au détriment des communes pauvres.

La contre-proposition de M. Sébline respectant les dispositions essentielles de la proposition Jean Dupuy, lui donne son véritable complément en consacrant ces ressources à l'entretien des édifices religieux. Voici d'ailleurs, le texte déposé par M. Sébline: Par dérogation aux articles 2 et 4 de l'article 11 de la loi du 9 décembre 1905, les communes pourront porter à leurs budgets les édifices religieux qui leur appartiennent dont la jouissance n'aurait pas été attribuée à une association cultuelle et qui demeureraient affectés à l'exercice du culte. A défaut de crédits votés par les communes, le prêtre qui desserv l'église pourra procéder à ses frais à l'entretien de l'édifice. Les départements et les communes pourront recevoir de l'Etat pour l'entretien de leurs édifices religieux, des subventions prélevées sur les sommes rendues disponibles par la suppression du budget des cultes au prorata du contingent de la contribution foncière des propriétés non bâties. Les crédits pourront être inscrits au budget de l'Etat pour l'entretien des édifices religieux qui lui appartiennent, alors même qu'ils ne seraient pas classés monuments historiques. On annonce que M. Briand soumettra les deux textes, celui de M. Jean Dupuy et celui de M. Sébline, à la Commission sénatoriale, elle attendra les explications du gouvernement avant de prendre une décision.

Quimper, 29 mars. — En quittant son palais Mgr Dubillard avait emporté un certain nombre d'objets que le séquestre de la messe épiscopale revendique aujourd'hui et qu'il estime environ 20.000 francs. Mgr Dubillard répliqua à cette prétention que les objets en question étaient la propriété personnelle de ses prédécesseurs dont il les tenait à titre d'héritier naturel.